



16ème législature

Question N° : 10587	De Mme Jacqueline Maquet (Renaissance - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Enjeux du développement du biométhane	Analyse > Enjeux du développement du biométhane.
Question publiée au JO le : 01/08/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les enjeux du développement du biométhane en France. Cette énergie produite localement présente de nombreux avantages, tels que la promotion de l'autonomie énergétique des régions, la valorisation des déchets et la création d'un revenu complémentaire pour les agriculteurs. Les objectifs pour le développement de cette filière dans le cadre de la diversification du *mix* énergétique français sont ambitieux mais longs à atteindre. En parallèle, les citoyens et les élus locaux réclament davantage d'informations et de mesures de protection. En effet, cette industrie génère des nuisances qui nécessitent un travail d'information et de coconstruction avec les acteurs locaux, mais qui n'est malheureusement pas réalisé actuellement. Il serait donc souhaitable de mettre en place des schémas départementaux d'installation pour le biométhane. C'est pourquoi elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement.